



Nom du fiancé :	Nom de la fiancée :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
Baptisé : <input type="checkbox"/> Oui - Date, église, ville et diocèse du baptême : _____	Baptisée : <input type="checkbox"/> Oui - Date, église, ville et diocèse du baptême : _____
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre confession :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre confession :
Profession :	Profession :
Adresse : CP : Ville :	Adresse : CP : Ville :
Téléphone(s) :	Téléphone(s) :
E-mail en majuscule :	E-mail en majuscule :
Avez-vous déjà un ou plusieurs enfants ? Prénom(s)/âge(s) :	

VOTRE MARIAGE

Date et lieu du mariage civil : _____

Date du mariage religieux : _____ Heure : _____

Église souhaitée : _____

[Si vous ou vos parents habitez la Vallée] Souhaitez-vous que votre mariage soit célébré par :

Un prêtre de la Vallée de Chevreuse (disponibilité à vérifier - validation ultérieure)

Un prêtre extérieur (ami de votre famille, d'une autre paroisse...) Coordonnées et fonction :

[Si vous habitez hors Vallée de Chevreuse] La paroisse peut accueillir votre mariage mais il devra être célébré par un prêtre ou diacre extérieur (ami de votre famille, d'une autre paroisse...) à qui vous en faites la demande. Coordonnées et fonction : _____

La réservation de la date ne sera considérée comme ferme qu'après le versement de votre offrande(casuel)

VOTRE PRÉPARATION AU MARIAGE

Le mariage se prépare habituellement dans la paroisse de votre domicile. Où vous préparez-vous ?

Avec la paroisse Vallée de Chevreuse

Avec la paroisse : _____

Lorsque la préparation est faite dans une autre paroisse, le dossier est constitué par le prêtre qui vous prépare.

Nom et coordonnées du prêtre qui constitue le dossier : _____

VOTRE OFFRANDE

Ces offrandes relèvent de la responsabilité des fidèles qui participent ainsi à la vie matérielle de l'église. D'usage le casuel est égal à 10% des dépenses du mariage avec un minimum de :

250€* si vous faites seulement votre préparation au mariage avec notre paroisse

400€* si vous vous mariez dans l'une de nos églises

* Chèque à l'ordre de Paroisse Vallée de Chevreuse (3 Passage du Prieuré – 78460 Chevreuse) ou RIB en annexe - Merci de verser votre offrande dès validation de la date du mariage par le secrétariat.

ANNEXE

À chaque étape de la vie, l'Église est présente.

Quelles sont les ressources de la paroisse ?

- Les quêtes des messes du dimanche,
- Les casuels, participation occasionnelle par les familles pour les célébrations particulières comme les baptêmes, les mariages, et les obsèques.
- Les dons, les legs, les cierges, les troncs
- Les offrandes de messe

Aucun don ne peut être considéré comme le paiement d'une célébration ou d'un sacrement.

Ces dons relèvent de la responsabilité des fidèles qui participent ainsi à la vie matérielle de leur paroisse.

Qui gère les finances paroissiales

La vie matérielle des paroisses est gérée par un Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques (CPAE).

Que donner à l'occasion d'un mariage ?

Comme vous le savez, le mariage n'a pas de prix !

En aucun cas le versement d'une offrande ne doit être un obstacle pour vous : l'Église vous accueille en toutes circonstances.

Merci de tout cœur à ceux qui le peuvent de donner plus pour permettre à l'Église d'accueillir ceux qui donnent moins.

Mais il a un coût pour la paroisse :

- ◆ Le prêtre célébrant
- ◆ L'entretien
- ◆ La rémunération de l'ensemble du personnel administratif du presbytère
- ◆ Les frais de préparation des célébrations, les registres paroissiaux et diocésains et la formation de vos accompagnateurs
- ◆ Le chauffage et l'électricité
- ◆ La sonorisation, les cierges, les fleurs

Votre participation sera à régler par chèque à l'ordre de EPVC ou par virement sur le RIB/IBAN de la Paroisse : Titulaire EPVC Vallée de Chevreuse

IBAN : FR76 3000 3021 8900 0372 6067 205 – BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



Nom du fiancé :	Nom de la fiancée :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
Baptisé : <input type="checkbox"/> Oui - Date, église, ville et diocèse du baptême : _____	Baptisée : <input type="checkbox"/> Oui - Date, église, ville et diocèse du baptême : _____
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre confession :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre confession :
Profession :	Profession :
Adresse : CP : Ville :	Adresse : CP : Ville :
Téléphone(s) :	Téléphone(s) :
E-mail en majuscule :	E-mail en majuscule :
Avez-vous déjà un ou plusieurs enfants ? Prénom(s)/âge(s) :	

VOTRE MARIAGE

Date et lieu du mariage civil : _____

Date du mariage religieux : _____ Heure : _____

Église souhaitée : _____

[Si vous ou vos parents habitez la Vallée] Souhaitez-vous que votre mariage soit célébré par :

Un prêtre de la Vallée de Chevreuse (disponibilité à vérifier - validation ultérieure)

Un prêtre extérieur (ami de votre famille, d'une autre paroisse...) Coordonnées et fonction :

[Si vous habitez hors Vallée de Chevreuse] La paroisse peut accueillir votre mariage mais il devra être célébré par un prêtre ou diacre extérieur (ami de votre famille, d'une autre paroisse...) à qui vous en faites la demande. Coordonnées et fonction : _____

La réservation de la date ne sera considérée comme ferme qu'après le versement de votre offrande(casuel)

VOTRE PRÉPARATION AU MARIAGE

Le mariage se prépare habituellement dans la paroisse de votre domicile. Où vous préparez-vous ?

Avec la paroisse Vallée de Chevreuse

Avec la paroisse : _____

Lorsque la préparation est faite dans une autre paroisse, le dossier est constitué par le prêtre qui vous prépare.

Nom et coordonnées du prêtre qui constitue le dossier : _____

VOTRE OFFRANDE

Ces offrandes relèvent de la responsabilité des fidèles qui participent ainsi à la vie matérielle de l'église. D'usage le casuel est égal à 10% des dépenses du mariage avec un minimum de :

250€* si vous faites seulement votre préparation au mariage avec notre paroisse

400€* si vous vous mariez dans l'une de nos églises

* Chèque à l'ordre de Paroisse Vallée de Chevreuse (3 Passage du Prieuré – 78460 Chevreuse) ou RIB en annexe - Merci de verser votre offrande dès validation de la date du mariage par le secrétariat.

ANNEXE

À chaque étape de la vie, l'Église est présente.

Quelles sont les ressources de la paroisse ?

- Les quêtes des messes du dimanche,
- Les casuels, participation occasionnelle par les familles pour les célébrations particulières comme les baptêmes, les mariages, et les obsèques.
- Les dons, les legs, les cierges, les troncs
- Les offrandes de messe

Aucun don ne peut être considéré comme le paiement d'une célébration ou d'un sacrement.

Ces dons relèvent de la responsabilité des fidèles qui participent ainsi à la vie matérielle de leur paroisse.

Qui gère les finances paroissiales

La vie matérielle des paroisses est gérée par un Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques (CPAE).

Que donner à l'occasion d'un mariage ?

Comme vous le savez, le mariage n'a pas de prix !

En aucun cas le versement d'une offrande ne doit être un obstacle pour vous : l'Église vous accueille en toutes circonstances.

Merci de tout cœur à ceux qui le peuvent de donner plus pour permettre à l'Église d'accueillir ceux qui donnent moins.

Mais il a un coût pour la paroisse :

- ◆ Le prêtre célébrant
- ◆ L'entretien
- ◆ La rémunération de l'ensemble du personnel administratif du presbytère
- ◆ Les frais de préparation des célébrations, les registres paroissiaux et diocésains et la formation de vos accompagnateurs
- ◆ Le chauffage et l'électricité
- ◆ La sonorisation, les cierges, les fleurs

Votre participation sera à régler par chèque à l'ordre de EPVC ou par virement sur le RIB/IBAN de la Paroisse : Titulaire EPVC Vallée de Chevreuse

IBAN : FR76 3000 3021 8900 0372 6067 205 – BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



Nom du fiancé :	Nom de la fiancée :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
Baptisé : <input type="checkbox"/> Oui - Date, église, ville et diocèse du baptême : _____	Baptisée : <input type="checkbox"/> Oui - Date, église, ville et diocèse du baptême : _____
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre confession :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre confession :
Profession :	Profession :
Adresse : CP : Ville :	Adresse : CP : Ville :
Téléphone(s) :	Téléphone(s) :
E-mail en majuscule :	E-mail en majuscule :
Avez-vous déjà un ou plusieurs enfants ? Prénom(s)/âge(s) :	

VOTRE MARIAGE

Date et lieu du mariage civil : _____

Date du mariage religieux : _____ Heure : _____

Église souhaitée : _____

[Si vous ou vos parents habitez la Vallée] Souhaitez-vous que votre mariage soit célébré par :

Un prêtre de la Vallée de Chevreuse (disponibilité à vérifier - validation ultérieure)

Un prêtre extérieur (ami de votre famille, d'une autre paroisse...) Coordonnées et fonction :

[Si vous habitez hors Vallée de Chevreuse] La paroisse peut accueillir votre mariage mais il devra être célébré par un prêtre ou diacre extérieur (ami de votre famille, d'une autre paroisse...) à qui vous en faites la demande. Coordonnées et fonction : _____

La réservation de la date ne sera considérée comme ferme qu'après le versement de votre offrande(casuel)

VOTRE PRÉPARATION AU MARIAGE

Le mariage se prépare habituellement dans la paroisse de votre domicile. Où vous préparez-vous ?

Avec la paroisse Vallée de Chevreuse

Avec la paroisse : _____

Lorsque la préparation est faite dans une autre paroisse, le dossier est constitué par le prêtre qui vous prépare.

Nom et coordonnées du prêtre qui constitue le dossier : _____

VOTRE OFFRANDE

Ces offrandes relèvent de la responsabilité des fidèles qui participent ainsi à la vie matérielle de l'église. D'usage le casuel est égal à 10% des dépenses du mariage avec un minimum de :

250€* si vous faites seulement votre préparation au mariage avec notre paroisse

400€* si vous vous mariez dans l'une de nos églises

* Chèque à l'ordre de Paroisse Vallée de Chevreuse (3 Passage du Prieuré – 78460 Chevreuse) ou RIB en annexe - Merci de verser votre offrande dès validation de la date du mariage par le secrétariat.

ANNEXE

À chaque étape de la vie, l'Église est présente.

Quelles sont les ressources de la paroisse ?

- Les quêtes des messes du dimanche,
- Les casuels, participation occasionnelle par les familles pour les célébrations particulières comme les baptêmes, les mariages, et les obsèques.
- Les dons, les legs, les cierges, les troncs
- Les offrandes de messe

Aucun don ne peut être considéré comme le paiement d'une célébration ou d'un sacrement.

Ces dons relèvent de la responsabilité des fidèles qui participent ainsi à la vie matérielle de leur paroisse.

Qui gère les finances paroissiales

La vie matérielle des paroisses est gérée par un Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques (CPAE).

Que donner à l'occasion d'un mariage ?

Comme vous le savez, le mariage n'a pas de prix !

En aucun cas le versement d'une offrande ne doit être un obstacle pour vous : l'Église vous accueille en toutes circonstances.

Merci de tout cœur à ceux qui le peuvent de donner plus pour permettre à l'Église d'accueillir ceux qui donnent moins.

Mais il a un coût pour la paroisse :

- ◆ Le prêtre célébrant
- ◆ L'entretien
- ◆ La rémunération de l'ensemble du personnel administratif du presbytère
- ◆ Les frais de préparation des célébrations, les registres paroissiaux et diocésains et la formation de vos accompagnateurs
- ◆ Le chauffage et l'électricité
- ◆ La sonorisation, les cierges, les fleurs

Votre participation sera à régler par chèque à l'ordre de EPVC ou par virement sur le RIB/IBAN de la Paroisse : Titulaire EPVC Vallée de Chevreuse

IBAN : FR76 3000 3021 8900 0372 6067 205 – BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



Nom du fiancé :	Nom de la fiancée :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
Baptisé : <input type="checkbox"/> Oui - Date, église, ville et diocèse du baptême : _____	Baptisée : <input type="checkbox"/> Oui - Date, église, ville et diocèse du baptême : _____
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre confession :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre confession :
Profession :	Profession :
Adresse : CP : Ville :	Adresse : CP : Ville :
Téléphone(s) :	Téléphone(s) :
E-mail en majuscule :	E-mail en majuscule :
Avez-vous déjà un ou plusieurs enfants ? Prénom(s)/âge(s) :	

VOTRE MARIAGE

Date et lieu du mariage civil : _____

Date du mariage religieux : _____ **Heure :** _____

Église souhaitée : _____

[Si vous ou vos parents habitez la Vallée] Souhaitez-vous que votre mariage soit célébré par :

Un prêtre de la Vallée de Chevreuse (disponibilité à vérifier - validation ultérieure)

Un prêtre extérieur (ami de votre famille, d'une autre paroisse...) Coordonnées et fonction :

[Si vous habitez hors Vallée de Chevreuse] La paroisse peut accueillir votre mariage mais il devra être célébré par un prêtre ou diacre extérieur (ami de votre famille, d'une autre paroisse...) à qui vous en faites la demande.

Coordonnées et fonction : _____

La réservation de la date ne sera considérée comme ferme qu'après le versement de votre offrande(casuel)

VOTRE PRÉPARATION AU MARIAGE

Le mariage se prépare habituellement dans la paroisse de votre domicile. Où vous préparez-vous ?

Avec la paroisse Vallée de Chevreuse

Avec la paroisse : _____

Lorsque la préparation est faite dans une autre paroisse, **le dossier** est constitué par le prêtre qui vous prépare.

Nom et coordonnées du prêtre qui constitue le dossier : _____

VOTRE OFFRANDE

Ces offrandes relèvent de la responsabilité des fidèles qui participent ainsi à la vie matérielle de l'église. D'usage le casuel est égal à 10% des dépenses du mariage avec un minimum de :

250€* si vous faites seulement votre préparation au mariage avec notre paroisse

400€* si vous vous mariez dans l'une de nos églises

* **Chèque à l'ordre de Paroisse Vallée de Chevreuse** (3 Passage du Prieuré – 78460 Chevreuse) ou RIB en annexe - Merci de verser votre offrande dès validation de la date du mariage par le secrétariat.

ANNEXE

À chaque étape de la vie, l'Église est présente.

Quelles sont les ressources de la paroisse ?

- Les quêtes des messes du dimanche,
- Les casuels, participation occasionnelle par les familles pour les célébrations particulières comme les baptêmes, les mariages, et les obsèques.
- Les dons, les legs, les cierges, les troncs
- Les offrandes de messe

Aucun don ne peut être considéré comme le paiement d'une célébration ou d'un sacrement.

Ces dons relèvent de la responsabilité des fidèles qui participent ainsi à la vie matérielle de leur paroisse.

Qui gère les finances paroissiales

La vie matérielle des paroisses est gérée par un Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques (CPAE).

Que donner à l'occasion d'un mariage ?

Comme vous le savez, le mariage n'a pas de prix !

En aucun cas le versement d'une offrande ne doit être un obstacle pour vous : l'Église vous accueille en toutes circonstances.

Merci de tout cœur à ceux qui le peuvent de donner plus pour permettre à l'Église d'accueillir ceux qui donnent moins.

Mais il a un coût pour la paroisse :

- ◆ Le prêtre célébrant
- ◆ L'entretien
- ◆ La rémunération de l'ensemble du personnel administratif du presbytère
- ◆ Les frais de préparation des célébrations, les registres paroissiaux et diocésains et la formation de vos accompagnateurs
- ◆ Le chauffage et l'électricité
- ◆ La sonorisation, les cierges, les fleurs

Votre participation sera à régler par chèque à l'ordre de EPVC ou par virement sur le RIB/IBAN de la Paroisse : Titulaire EPVC Vallée de Chevreuse

IBAN : FR76 3000 3021 8900 0372 6067 205 – BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP